

et morale devrait être l'accessoire et le calcul et la dactylographie le principal.

A ce propos, il est singulier de remarquer qu'on reproche à l'élément catholique de négliger ce qu'on appelle l'éducation pratique pour s'occuper trop de l'enseignement religieux, pendant que des membres distingués du clergé protestant se plaignent publiquement de l'insuffisance de l'instruction religieuse dans leurs propres écoles.

Tout récemment, devant le bureau scolaire de Toronto, l'évêque anglican Sullivan disait, d'après le rapport des journaux, que l'éducation ne peut être considérée comme complète à moins que la croissance des facultés morales et spirituelles ne soit stimulée autant que la croissance des facultés physiques et intellectuelles. Considérant que les questions fondamentales de la vie sont dans le royaume de la morale et du spirituel, il ajoutait que ces questions ne sont point mystiques, mais pratiques et d'une occurrence quotidienne.

Ces opinions d'hommes comme Lord Elgiu, l'évêque Sullivan et de bien d'autres protestants que je pourrais nommer, ne sont-elles pas l'approbation complète des principes qui depuis l'existence de notre province, depuis Laval jusqu'à Bourget et Fabre, depuis Champlain jusqu'à nos jours, ont formé la base de notre éducation nationale et le fondement le plus solide de nos études classiques?

Je suis de mon temps, Messieurs; je désire le progrès, et comme Surintendant de l'Instruction publique, il entre dans ma redoutable mission de faire pénétrer chez le peuple canadien-français l'Instruction dont il a besoin pour marcher de pair avec les races diverses qui l'environnent; mais je croirais faiblir à mon devoir si en m'efforçant d'élever le niveau intellectuel de nos écoles et d'en augmenter l'efficacité, je le faisais aux dépens de l'Instruction religieuse.

Que les hommes de bien soient unis sur la grave question de l'éducation. Si en certains endroits de la confédération canadienne on a voulu établir l'école neutre en cherchant à détruire, au mépris de la constitution, les écoles catholiques qui étaient

un sûr rempart contre l'irrégion ou la libre pensée, il appartient à la province de Québec par son ancienneté, par ses traditions, par son esprit de justice et par les solides enseignements qu'elle a reçus à l'Église et à l'école, il lui appartient, dis-je, d'être à la hauteur de la situation présente et d'indiquer à ses provinces sœurs la marche à suivre pour que la concorde règne dans le pays et que le Canada sache résister à ceux qui auraient la tentation de changer la base de notre système pour l'assimiler à celui des pays où le principe fondamental de la morale est sacrifié au surmenage intellectuel.

Oui, Messieurs, c'est à la province de Québec qu'incombe ce rôle grand et honorable; il le lui appartient parce qu'elle a reçu une éducation classique telle qu'elle est tout préparé au combat et qu'elle possède les connaissances philosophiques nécessaires pour assurer le triomphe des saines doctrines.

Cette prédominance de la haute éducation, notre province la doit aux fondateurs de nos collèges, par conséquent à notre clergé, et en donnant à l'Instruction primaire le perfectionnement désirable et au commerce, à l'agriculture et à l'industrie les institutions dont ils ont besoin, ne perdons jamais de vue l'extrême importance de nos études classiques auxquelles nous devons de posséder dans le clergé, les parlements et professions des hommes qui font honneur à notre race et au Canada tout entier.

Ce n'est pas par une instruction uniquement commerciale, ou simplement industrielle que nous conserverons une prépondérance remarquable dans le pays et hors du pays. Ce sont nos évêques par leur science, ce sont les curés de paroisses par leur tact, leur zèle prudent et leurs prédications étudiées, ce sont nos hommes publics par l'élévation de leur caractère et leur désintéressement, ce sont nos hommes de profession par leurs études constantes et leur sagesse, qui donneront à notre province une autorité incontestable.

Le peuple canadien-français est jeune, neuf, aimant sa langue et sa religion, attaché au passé de ses ancêtres. Il a des